Ami du Clergé du 28 juillet 1938

Deuxième partie : PRÉDICATION

SOMMAIRE

Instructions du dimanche. — XLVI. *12e Dim. après la Pentecôte :* Tout le mystère de la Rédemption en une page, 417. — XLVII. *13e Dimanche :* Le remède de la lèpre spirituelle, 418.
Courtes instructions sur le Symbole. — XLIX. L'indéfectibilité et l'infaillibilité de l'Eglise, 420.
Sujets de circonstance. — Inauguration d'une plaque commémorative de Mgr Gibier dans son église natale d'Artenay, 422.
Pour prêcher sur l'Histoire Sainte. — XXXVII. Les Prophètes et leurs œuvres, 428. — XXXVIII. Isaïe, 430.
Le mot sur la Sainte Vierge. — La vie d'intimité avec la Sainte Vierge, 432. — Au pèlerin de Lourdes, 432.

INSTRUCTIONS DU DIMANCHE

XLVI

12e Dimanche après la Pentecôte

TOUT LE MYSTÈRE DE LA RÉDEMPTION EN UNE PAGE

Mes frères,

La parabole que je viens de vous lire est bien l'une des plus connues. L'art s'est plu à la populariser par le pinceau ou par l'image. Combien peu d'hommes cependant et même de chrétiens feraient preuve de connaître assez l'Evangile pour pouvoir en résumer le récit ! Combien plus ignorent tout du haut enseignement qu'il renferme ! Car, cet épisode, c'est l'esquisse du grand œuvre de la Rédemption, c'est l'histoire de l'infinie miséricorde prenant en pitié la déchéance. Je vous invite à vous la rappeler avec moi.

I

Sous le voile des mots, nous voyons, dès le début de l'épisode, le point de départ des malheurs de notre pauvre humanité. Le voyageur, c'est Adam et toute sa postérité ; c'est le genre humain qui, en la personne de son chef, est descendu, par la prévarication originelle, de la cité sainte à la cité du mal. Du jardin de délices où il goûtait les joies ineffables de l'amitié divine, il a dû sortir, pour parcourir une terre désolée, séjour de misères et de souffrances.

Les voleurs qui se jetèrent sur lui, ce sont les esprits mauvais, les démons ; et de quels biens ils le dépouillèrent, vous le savez. Magnifique vêtement d'innocence dont l'âme était ornée, tunique d'immortalité dont son corps était revêtu, droit d'héritier présomptif du ciel : tous ces trésors lui ont été enlevés ! Dans leur cruelle envie, ils l'ont de plus couvert de blessures. Entendez que ses facultés naturelles elles-mêmes ont été affaiblies, son cœur a été vicié par l'attrait du mal, son intelligence obscurcie par l'ignorance du bien, son libre arbitre amoindri. De la double vie qu'il avait reçue, celle de la grâce et celle de la nature, il ne lui est resté que la seconde, et encore soumise à toutes les maladies et à la mort. Il était donc bien à demi-mort, *semivivo relicto*.

Le prêtre et le lévite qui, descendant le même chemin, virent cet homme et passèrent outre, représentent Aaron et Moïse : le sacerdoce figuratif de l'un, le ministère lévitique de l'autre, furent impuissants à guérir le genre humain. La loi ancienne n'avait pas la vertu d'abolir et d'effacer le péché. En était-ce donc fait à jamais du relèvement de l'homme ? Heureusement, dit S. Augustin, « un grand médecin est descendu du ciel » et a rencontré l'infortuné blessé sur le chemin de la vie. En ce Samaritain, qui, intentionnellement, lui, s'est mis en voyage du ciel jusqu'en notre terre, qui s'est arrêté, et touché de compassion s'est approché de la victime des voleurs, a bandé ses plaies après y avoir versé de l'huile et du vin, vous avez reconnu notre divin Sauveur, le Dieu fait homme.

Certes, elle était immense la distance à franchir : qu'y a-t-il de plus éloigné que Dieu et l'homme, le Créateur et la créature, le Saint des saints et le pécheur ? C'est pour la combler qu'il a opéré le grand mystère de l'Incarnation. En se revêtant de notre chair coupable, il a pris la ressemblance du péché sans en contracter la souillure ; il a consenti à en subir la peine ; il s'est soumis aux souffrances et à la mort. Ce sont là, en effet, les remèdes qu'il a appliqués sur nos blessures. Il y a versé de l'huile et du vin : le vin, c'est son sang, répandu jusqu'à épuisement sur le Calvaire, et dont les ondes, épanchées sur le monde par les canaux des sacrements, lavent nos âmes ; l'huile, c'est la suave et pénétrante action de la grâce, fruit de l'effusion de son sang précieux. Les plaies une fois pansées avec ce mystérieux appareil, il les bande, en imposant ses salutaires prescriptions : répression des sens, mortification du cœur, fuite des occasions, vigilance, tous préservatifs contre de nouvelles chutes.

II

Est-ce tout ? Non point; le compatissant Samaritain n'arrête pas là son dévouement. On ne laisse pas un grand blessé sur le chemin ; on sait qu'il aura besoin de soins prolongés qu'il ne peut pas se donner lui-même. Voilà pourquoi le charitable passant prend sur son cheval cet homme dont il a pitié, le conduit dans une hôtellerie où il lui prodigue de nouveaux soins. C'est ainsi que notre Sauveur, après nous avoir relevés de terre et nous avoir chargés, nous et nos péchés, sur la croix, nous a portés au sein de l'hôtellerie qu'est la sainte Eglise catholique, pour y achever notre guérison. L'Eglise n'est-elle pas, en effet, ouverte à tous, sur tous les points du temps et du monde, accueillant tous ceux qui lui demandent asile, et offrant à tous alimentation et repos ? N'est-elle pas aussi, en sa condition terrestre, une maison de passage, où l'on séjourne plus ou moins longtemps, selon la durée de la vie, et que l'on quitte pour se rendre dans la maison permanente du ciel ? Mais quels soins n'y reçoit-on pas du divin Bienfaiteur : instructions, exemples, encouragements, réception de sa chair et de son sang comme nourriture de force et breuvage de salut !

III

Si dévoué qu'il fût, le Samaritain avait à poursuivre sa route. Le jour suivant, il remit deux de-

niers d'argent au maître de l'hôtellerie, avec recommandation d'avoir soin de cet homme, s'engageant encore à lui rembourser ce qu'il aurait dépensé de plus.

On ne saurait trop admirer comment ces touchants détails retracent la conduite de Notre-Seigneur par rapport à son Eglise. Pour Jésus, le premier jour, celui du séjour à l'hôtellerie auprès du blessé, représente la durée de sa vie mortelle, où il se fit le compagnon de notre exil et au cours de laquelle il accomplit la grande œuvre de notre rachat. Le second jour, qui commence après sa résurrection, est celui du retour vers son Père. Il a dû nous quitter, mais auparavant il a donné à Pierre, le chef visible de l'Eglise, et en lui à tous ses successeurs, aux pontifes suprêmes, ses remplaçants ici-bas, les dépositaires de son autorité, les continuateurs de sa mission, il a donné deux pièces de monnaie d'un grand prix, la vérité et la grâce : la vérité, flambeau céleste, qui guérit l'intelligence et en règle le bon usage ; la grâce, force divine, qui soutient la volonté débile et chancelante ; et, en leur remettant les deux deniers, il leur a dit : « Ayez soin de ce pauvre malade. »

Parole créatrice que celle-là, parole qui opère ce qu'elle énonce. En la lui adressant, Jésus a fait passer dans le cœur du chef de l'Eglise les sollicitudes et les élans de sa propre charité. Il a pu retourner au ciel, d'où il était descendu : tout en quittant corporellement la terre, il y est resté avec sa compassion pour la détresse des âmes ; il a privé l'humanité de sa présence visible, mais il a continué d'agir en son sein par son Vicaire, par ses évêques, par le sacerdoce catholique. Dans la durée des âges, il ne s'est pas écoulé un jour, il n'a pas été un coin sur la surface du globe où ne se soit fait sentir le rayonnement de son amour pour l'humanité. Partout sont surabondamment distribuées les lumières de la vérité et les eaux de la grâce. Et les infirmiers du genre humain, mandataires du Samaritain, ne mesurent pas leurs services à la manière du mercenaire, au prix versé ; ils se dévouent sans compter, à l'exemple de leur divin Maître, ils estiment n'en faire jamais trop. Toutes les industries auxquelles ils recourent, toutes les œuvres qu'ils ont créées, montrent qu'ils sont animés de son esprit de charité. Comme Jésus, leur Maître, *ils passent*, à travers les âges, *en faisant le bien*, en procurant à tous le salut. A son retour, au jour du jugement, il comptera, il rendra au centuple, ce qui aura été fait pour les âmes, c'est-à-dire pour lui ; il payera sans mesure ceux qui, en elles, l'auront servi lui-même sans compter.

* *

Oh ! m. f., n'est-elle pas sublime cette page du saint Evangile ? Notre-Seigneur pouvait-il mieux, sous le voile de l'allégorie, en un tableau plus touchant, tracer et résumer sa mission de Sauveur ? On se plaît à le contempler, lui, le Dieu de toute gloire et de toute félicité, penché sur notre misère, sur nos blessures contractées par notre faute, s'apitoyant sur notre sort, compatissant à nos souffrances, pansant nos plaies, ranimant nos forces, pourvoyant à nos besoins, soldant nos dettes. Nous sommes bien « son prochain », ceux qui, après son Père, lui sont les plus liés, les plus chers, les plus aimés.

Qu'il devait faire bon l'entendre se peindre ainsi lui-même, tandis qu'il racontait cet épisode devant son vaniteux et peut-être perfide interrogateur ! Et il pensait à chacun de nous en parlant du pauvre blessé de Jéricho !... Dilatons nos cœurs à cette réflexion, et empruntons à celui-ci les sentiments de gratitude et d'inaltérable attachement, sur lesquels Jésus s'est tu, mais qui dûrent certainement l'animer à l'égard de ce voyageur, inconnu hier, devenu son insigne bienfaiteur, son sauveur. Vouons à notre Dieu toute notre reconnaissance, toute notre fidélité et tout notre amour. Ainsi soit-il.

XLVII

13e Dimanche après la Pentecôte

LE REMÈDE DE LA LÈPRE SPIRITUELLE

Mes frères, —

Le miracle qui fait l'objet de cette page de l'Evangile est l'un des derniers qu'ait accomplis Notre-Seigneur. Il eut lieu au cours de son dernier voyage à Jérusalem pour la Pâque.

Ne nous étonnons pas de voir dix lépreux se présenter sur le passage de Jésus. Exclus de la société de leurs semblables, relégués aux portes des villes et loin des centres habités, ceux qui étaient affligés de ce mal se réunissaient et vivaient volontiers ensemble des aumônes qu'on leur donnait. Nous voyons même ici que la communauté du malheur avait rapproché Juifs et Samaritains, malgré l'antipathie profonde des deux races l'une pour l'autre.

Comment le bruit des merveilles opérées par le Sauveur était-il parvenu jusqu'à eux, je ne le sais. Ayant appris qu'il approchait de leur lieu de refuge, ils se portèrent à sa rencontre, et tout en se tenant à distance de la foule, ils crièrent tous ensemble : « Jésus notre Maître, ayez pitié de nous ! »

Ce concours de supplications dit la détresse de ces hommes, leur désir ardent d'être exaucés et leur grande confiance en la bonté du Christ.

I

Jésus ne répond à la prière de ces infortunés qu'en leur enjoignant d'aller se montrer aux prêtres, ainsi que le prescrivait la loi de Moïse. C'était, il est vrai, leur donner l'assurance de n'être pas déçus, car cette formalité n'obligeait que les lépreux une fois guéris. Les prêtres de l'ancienne Loi n'avaient pas le pouvoir de guérir la lèpre ; il leur appartenait seulement d'en constater la guérison et, alors, de déclarer que le malade était guéri et capable de rentrer dans la société commune. Si donc le Maître envoyait ces hommes aux prêtres, c'est qu'il avait résolu d'exaucer leur prière.

Il est permis de croire que, par sa recommandation, il se proposait d'éprouver leur foi, de montrer son respect de la Loi mosaïque, de fournir aux prêtres l'occasion de reconnaître sa mission divine, et enfin de mettre mieux en relief l'enseignement qu'il voulait que l'on tirât, dans la suite des siècles, de sa réponse. Cet enseignement n'est autre que la nécessité pour le pécheur de recourir au ministère du prêtre pour obtenir la guérison de la lèpre spirituelle du péché.

« Allez vous montrer au prêtre, » c'est l'invitation que fait entendre la voix de la conscience au cœur du coupable. Va, lui dit-elle, avec la contrition qui déjà te justifie ou te dispose à la justifica-

tion, va te montrer au ministre de Dieu par une confession humble et sincère qui achèvera et déclarera ta réintégration dans la société des justes.

II

La confession ! Il nous faut admirer la bonté de Dieu pour nous dans ce sacrement de la Pénitence. Après la chute d'Adam, quels pas de géant n'a-t-il pas dû effectuer pour arriver de nouveau jusqu'à l'homme : promesse d'un Rédempteur, Incarnation, Passion, baptême, grâce ! Or, par la confession, il les refait tous en un seul et il s'unit de nouveau à l'homme par la grâce recouvrée. Si nous ne savions la sainteté infinie de Dieu, nous dirions qu'en nous offrant à l'avance un pardon si facile, il semble pour ainsi dire nous inviter à l'offenser. Mais, en vérité, cela ne proclame-t-il pas bien plutôt l'immense bonté de notre Père céleste ?

La confession a les plus admirables effets. Elle est la piscine de Bethsaïde, devenue universelle, étendue et ouverte à toute la terre et guérissant non plus les corps, mais les âmes, non plus un homme servi par les circonstances, mais tous ceux qui se présentent et qui s'y plongent. Sans elle, que seraient les sociétés ? que serions-nous devenus nous-mêmes ? Si avec elle les désordres souillent l'humanité, que serait-ce si elle n'existait pas ? Quelle merveilleuse soupape de dégagement spirituel nous possédons en elle !

Ces effets, elle les produit d'une double manière : par la rémission du péché qui lève l'obstacle entre l'âme et Dieu ; et par la communion qui se fait ensuite de Dieu à l'âme au moyen de la prière et d'où résulte un renouvellement intérieur.

III

Toutefois, la confession doit offrir quelques qualités. Je ne parlerai que de la plus essentielle, la sincérité.

Vous aurez remarqué l'expression dont se sert le divin Maître : *Montrez-vous*, dit-il. Cela indique qu'il ne suffisait pas de se présenter, mais qu'il était nécessaire de se mettre bien en vue, afin que le prêtre pût se rendre compte de l'état de son visiteur et se prononcer en pleine connaissance de cause sur sa guérison. Ainsi la confession doit révéler l'âme telle qu'elle se connaît, et permettre au prêtre de savoir jusqu'où il aura à étendre l'absolution. Et cela suppose la sincérité. « Adam, où es-tu ? » demandait le Seigneur dans le paradis. Adam s'était couvert de feuilles de figuier, croyant se dérober au regard de la divine Majesté. Pas de feuilles de figuier sur la confession ! Qu'elle reproduise la conscience en une parfaite photographie. C'est chose pénible à l'amour-propre. Mais ne faut-il pas que le remède, pour être plus efficace et plus salutaire, offre quelque amertume ?

A quoi bon dissimuler une particularité de personne, de nombre, d'aggravation, d'intention ? On sait bien que l'on ne peut rien cacher à Dieu, et que, loin de mériter le pardon que l'on vient demander, on se rendrait plus coupable envers lui et par conséquent moins digne de sa miséricorde. Quant au prêtre, si on peut le tromper, l'absolution qu'on lui extorque par là est nulle, car le pardon dont il prononce la sentence reste toujours conditionné à la ratification que Dieu en fait et aux dispositions essentielles du pénitent. Supposez qu'un lépreux non complètement guéri, mais dont le visage et les membres supérieurs ne présenteraient plus de trace de l'horrible mal, sollicite et parvienne à obtenir une attestation de guérison ; de quoi cela lui servirait-il ? Si le foyer du mal n'était pas tout à fait éteint, il se ranimerait, il exercerait de nouveau ses ravages et entraînerait les mêmes suites qu'auparavant. A quoi servirait au pécheur de se faire donner, par une confession incomplète, une absolution qu'il ne mérite pas ? Le péché n'envahirait que davantage son âme, et le coupable ne reprendrait pas son rang parmi les amis de Dieu.

IV

Si la lèpre au sens spirituel est l'image de l'état du péché, et si la confession en est la guérison, je devrais vous parler aussi de la *contrition* qui est la condition la plus essentielle, la seule même vraiment indispensable, avec l'absolution, pour la rémission des péchés. Mais rien dans notre évangile ne donne lieu à traiter ce point de doctrine. Cela se comprend : les lépreux n'avaient pas de repentir à apporter. Toutefois, on peut voir une leçon dans leur ardente prière. Ils implorent la pitié de Jésus parce qu'ils endurent de grandes souffrances et parce que leur lèpre les condamne à une condition humiliée. Ah ! si le pécheur pouvait savoir ce qu'est le péché, tout l'outrage qu'il fait à Dieu et tout le mal qu'il lui cause à lui-même, quelle douleur il aurait de l'avoir commis et de quel accent il supplierait Dieu d'avoir pitié de lui !

* *

Ne terminons pas, m. f., sans observer la différence de procédé, après leur guérison, des neuf lépreux de nation juive et du dixième qui était originaire de la Samarie. Les neuf premiers, une fois obtenu le certificat du prêtre, ne pensent plus à celui à qui ils devaient la joie d'être guéris et de rentrer dans leur famille. Le bienfait leur fait oublier le bienfaiteur. Seul, le dernier, avant de jouir parmi les siens de la santé qui lui a été rendue, regarde comme un devoir de lui témoigner sa reconnaissance, et Notre-Seigneur ne peut s'empêcher d'exprimer le contentement qu'il en a, par opposition à sa juste surprise de l'indifférence des autres.

Toute grâce, même d'ordre temporel, mérite que nous disions à Dieu notre gratitude ; c'est justice. A combien plus forte raison les faveurs spirituelles ! Mais parmi celles-ci nulle ne nous devrait trouver aussi pénétrés de reconnaissance que le pardon de nos fautes. C'est par un acte tout particulier de bonté que Dieu daigne faire miséricorde à celui qui l'a offensé ; et plus l'offense a été grave, plus les attentats à la divine Majesté se sont multipliés, plus ce sentiment doit être profond. Ah ! ne soyons pas de ces chrétiens qui ayant reçu le pardon de leurs fautes, un pardon qui a coûté du sang à Notre-Seigneur, ne se souviennent plus de la déchéance dont ils ont été relevés et s'en vont sans dire à Dieu les actions de grâces qu'il est en droit d'attendre. Il en sera glorifié, et nous nous préparerons à nous-mêmes de nouveaux et de plus grands bienfaits. Ainsi soit-il.

COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

XLIX

L'INDÉFECTIBILITÉ ET L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE

Mes frères,

Une fois que l'on a reconnu quelle Eglise est vraiment divine, un point important est déjà acquis. Mais on ne connaît encore cette Eglise qu'incomplètement et, pour ainsi dire, d'une façon extérieure. Il s'agit maintenant d'étudier les prérogatives intimes de l'Eglise, celles sans lesquelles elle ne pourrait continuer à vivre. Pour cela, nous aurons à examiner ces deux qualités qu'on est bien forcé de reconnaître à l'Eglise sous peine de la dégrader et de la décapiter en quelque sorte : l'indéfectibilité et l'infaillibilité.

I. — *Indéfectibilité*

Avant tout, nous devons préciser ce en quoi consiste le privilège de l'indéfectibilité. C'est un don, accordé par le Christ, en vertu duquel l'Eglise est assurée de persévérer jusqu'à la fin du monde, sans nul changement, telle que le Christ l'a instituée.

Une telle propriété suppose incontestablement que l'existence de l'Eglise ne sera jamais interrompue. Outre que cette lacune empêcherait la reprise du fonctionnement de la société catholique, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, elle aurait le grave inconvénient de laisser, pendant toute sa durée, les hommes privés du secours annoncé par Jésus. Le Sauveur serait donc, durant ce temps-là, infidèle à ses promesses, ce qu'il n'est pas possible d'admettre.

Il faut, de plus, que l'Eglise reste, jusqu'à la consommation des siècles, identique à elle-même, c'est-à-dire substantiellement semblable à ce qu'elle était au moment où elle fut fondée : s'il en était autrement, nous n'aurions plus une seule société, mais une succession de sociétés diverses, et la parole du Maître ne serait pas réalisée. Cette dernière condition inclut que l'Eglise restera constituée en société visible jusqu'au terme de l'existence terrestre, puisque cette visibilité forme un de ses éléments primordiaux.

Par contre, rien ne s'opposera à ce que des perfectionnements de détail se produisent dans le sein de l'Eglise. Elle n'est pas une momie, ligotée dans ses bandelettes, ni une idole incapable du moindre mouvement. Elle est un organisme qui vit, qui pense et qui agit. A l'instar des êtres vivants, elle pourra, tout en restant parfaitement elle-même, se développer et se perfectionner. Les dogmes resteront immuables, mais les explications qu'en donnent les théologiens pourront devenir plus lucides et plus explicites. Les observances s'adapteront au gré des circonstances changeantes, comme nous le voyons pour la loi du jeûne, qui, sans être supprimée le moins du monde, ne s'applique pourtant plus avec les rigoureuses modalités de jadis. On est en droit d'en dire autant au sujet des rites liturgiques et des formules de prières. Les modifications qui s'opèrent dans ces différents domaines ne nuisent en rien à l'indéfectibilité, puisque, ne portant que sur des applications, elles laissent les principes rigoureusement intacts.

Cela posé, demandons-nous s'il est indispensable que l'Eglise soit dotée d'indéfectibilité. La réponse est forcément affirmative. Imagine-t-on, en effet, que Notre-Seigneur puisse laisser périr cette association sainte dont il a fait — et à quel prix ! — la légataire universelle de tout son surnaturel héritage, selon la forte pensée de l'apôtre S. Paul dans l'Epître aux Hébreux ? Ce serait, de sa part, de l'inconséquence, de l'illogisme, que de se désintéresser à ce point de son œuvre, après avoir accepté à cause d'elle toutes les épreuves, depuis les humiliations de la crèche jusqu'aux tortures de la croix. Jésus qui, comme Dieu, est la perfection infinie, ne saurait être soupçonné d'une pareille négligence. — La disparition de l'Eglise aurait, de plus, cette conséquence qu'elle rendrait impossible, au moins à l'égard d'une multitude d'âmes, la réalisation de la fin pour laquelle elle a été créée ; et Dieu ne peut vouloir cela. — L'expérience des siècles écoulés nous montre d'ailleurs que l'Eglise a toujours triomphé des obstacles qui, normalement, devaient entraîner sa ruine. Les persécutions initiales, les hérésies plus perfides encore, l'hostilité des plus puissants empires, la coalition déchaînée de l'enfer et des passions humaines, rien de tout cela n'a pu réussir à l'abattre.

Ce phénomène, naturellement inexplicable, ne s'est produit qu'à l'aide de ce que nous appellerions volontiers un miracle moral. Mais puisque cette assistance extraordinaire et victorieuse du ciel est, depuis l'origine, maintenue à l'Eglise, il n'y a aucune raison, bien au contraire, pour qu'elle ne se perpétue pas jusqu'au bout.

S'il fallait appuyer notre raisonnement par l'autorité de témoignages, nous pourrions remplir des volumes avec les citations, précises et concordantes, des antiques écrivains ecclésiastiques. S. Ignace d'Antioche, tout proche disciple de S. Jean, parle déjà de l' « incorruption » que le Seigneur a insufflée à son Eglise. S. Justin reprend la parabole de la vigne, dont le Christ est la tige et nous les rameaux, de façon à nous assurer que la vitalité des branches persévérera autant que celle du tronc. On connaît le texte de S. Jean Chrysostome : « L'Eglise est plus solide que le firmament. Le ciel et la terre passeront, mais les paroles (de Dieu) ne passeront point. » S. Augustin à son tour évoque la voix de l'Eternel garantissant la pérennité au groupement de ses fidèles. Il serait facile de continuer la liste avec S. Hippolyte, S. Jérôme, S. Ambroise, S. Léon, jusqu'aux auteurs de l'ère scolastique, puis jusqu'aux écrivains religieux de nos jours.

Mais qu'avons-nous besoin de tant d'attestations humaines ? Une assurance plus inébranlable encore nous est offerte par Dieu lui-même, puisqu'elle émane de l'Esprit-Saint dans les Livres sacrés.

Dès l'Ancien Testament, les prophètes avaient pris le soin d'annoncer l'érection du royaume du Christ qui, suivant l'expression de Daniel, devait « durer éternellement ». Isaïe avait prédit que le Rédempteur siégerait sur le trône de David et le stabiliserait pour l'éternité. Jérémie, à son tour, prévoyait surnaturellement que la puissance de la religion que fonderait le Messie, ne lui serait jamais retirée, pas plus qu'elle ne serait corrompue. Ainsi subrogée à la Synagogue, qui ne faisait que la préfigurer, l'Eglise des temps à venir apparaissait déjà aux regards des Hébreux comme devant être la sainte Dominatrice dont le pouvoir se perpétuerait autant que durerait l'univers.

Ces promesses étaient assurées, puisqu'elles étaient divines. Mais ce n'était encore que des promesses lointaines. Il fallait que la Providence y adjoignît, au moment même où s'accomplirait la mission du

Christ, des garanties plus immédiates et plus présentes. Elle le fit dès le premier jour, dès l'instant même où commença l'œuvre sublime, au moment de l'Annonciation. L'ange envoyé à Marie lui déclara que le Seigneur donnerait à l'Emmanuel qui allait paraître le trône de David son aïeul, et que le Messie « régnerait éternellement sur la maison de Jacob et que son royaume n'aurait pas de fin ». Ainsi s'exprime textuellement S. Luc dans son Evangile.

Le Christ lui-même se chargea de confirmer cette assurance et de la transmettre aux Apôtres qui allaient commencer l'établissement de cette Eglise destinée à ne jamais déchoir : « Tu es Pierre, déclara-t-il au premier pape, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » Il y revient à plusieurs reprises dans des images et des paroles. Ainsi quand il compare la société prochaine des fidèles à cette maison construite sur le roc, que ni les inondations, ni les tempêtes ne parviennent à abattre. Ainsi quand il montre les anges du ciel réunissant les bons dans des vases précieux et les séparant à jamais des impies, qui seront rejetés dans les sentiers de flamme. Il le laissa voir tout aussi nettement lorsqu'il institua le sacerdoce et les sacrements qui devaient persister, comme écrit S. Paul, « jusqu'à ce qu'il revienne », c'est-à-dire jusqu'à la fin des temps, puisque le second avènement de Jésus n'aura lieu qu'à l'heure du jugement dernier.

Les paroles infaillibles de Dieu sont trop réitérées et trop précises pour laisser place non seulement au moindre doute, mais même à la plus légère hésitation.

II. — *Infaillibilité*

Assurée d'une indéfectibilité que rien, jamais, n'arrivera à compromettre, l'Eglise possède encore un autre privilège, aussi divinement merveilleux : celui de l'infaillibilité.

1. Cela, m. f., ne veut pas simplement dire qu'en fait l'Eglise ne s'est jamais trompée, depuis dix-neuf siècles qu'elle existe. Il faut au contraire entendre cette expression dans un sens beaucoup plus étendu, et affirmer que l'Eglise, qui ne s'est jamais encore trompée, a la certitude de ne jamais risquer de se tromper, tant qu'elle existera, c'est-à-dire jusqu'à la fin des temps.

Vous me direz tout de suite qu'une pareille assurance sur l'avenir dépasse les possibilités humaines : du fait qu'on n'a pas erré jusqu'aujourd'hui, il n'est pas permis de conclure que plus tard, demain peut-être, on ne tombera pas dans l'erreur. — Nous ne voyons aucune difficulté à cette critique, précisément parce qu'elle ne vise que les possibilités humaines.

Nous reconnaissons bien volontiers que si l'Eglise était une association purement humaine, sa rectitude jusqu'à ce jour ne la garantirait pas absolument de défaillances ultérieures. Mais ce qu'il est essentiel de souligner, c'est que l'Eglise n'est pas une société purement humaine. Elle a pour elle l'assistance divine du Christ qui l'a fondée, comme de l'Esprit-Saint qui lui a été donné pour guide. Dès lors, toute l'objection s'effondre. Ce que l'Eglise serait impuissante à réaliser par la seule sagesse, la seule science de ses membres et de ses pasteurs, devient absolument facile dès que c'est Dieu qui s'en charge. On ne peut pas ne pas admettre l'infaillibilité du Dieu souverain, en qui réside toute la perfection de l'intelligence, comme, du reste, toutes les autres perfections. Par conséquent, si Dieu affirme que sa société religieuse sera préservée perpétuellement de toute erreur, rien de plus certain que cette garantie. L'infaillibilité de l'Eglise est donc absolue, puisqu'elle provient non de la terre, mais du ciel.

Par contre, ce privilège ne s'étend pas indifféremment à toutes sortes de sujets. Si un pontife, si vénérable soit-il, et fût-ce le Pape lui-même, émet des pronostics sur le temps qu'il fera la semaine prochaine ou sur les péripéties des événements sociaux ou politiques à travers les peuples, nous ne serons pas tenus de nous fier à sa parole autrement qu'à celle d'un homme sage, prudent et avisé. En d'autres termes, l'infaillibilité ne sera pas en jeu. Pourquoi ? La raison est facile à saisir, pour peu qu'on se rapporte au but que Dieu a visé en dotant l'Eglise de cette faveur unique. Il voulait maintenir la pérennité de la doctrine apportée par le Christ et des lois qui conduisent l'humanité au salut. Sauvegarder la Vérité et la Morale, voilà à quoi tend l'infaillibilité. Les matières qui dépendent de ces deux principes essentiels relèveront donc de ce privilège, et au contraire celles qui sont simplement humaines en seront exclues. L'Eglise n'a pas été instituée en vue d'arranger nos affaires du temps présent, mais bien pour nous éclairer surnaturellement ainsi que pour diriger nos âmes. Il n'y a donc rien de plus naturel et de plus logique que de limiter, comme le Seigneur l'a fait lui-même, le privilège en question aux choses qui concernent la mission primordiale de l'Eglise.

Une autre réflexion s'impose. De ce que l'Eglise est infaillible, s'ensuit-il que chacun de ses membres doive participer à cette infaillibilité ? Le prétendre serait absurde. On ne voit pas de quelle utilité serait l'extension de ce don à tous les fidèles, puisque ceux-ci sont suffisamment sauvegardés par les enseignements de leurs chefs. Et l'on aperçoit très bien, en revanche, à quel point un pareil système bouleverserait toute l'économie du plan providentiel, puisque cela superposerait à la nature humaine une sorte de charisme qui, multiplié des millions et des millions de fois, finirait par ne presque plus laisser de place à l'activité normale de la raison telle que le Créateur nous l'a donnée.

Il est donc sage, il est donc excellent que l'infaillibilité soit accordée exclusivement au Gouvernement de l'Eglise. Et c'est ce qui se produit de deux façons. D'abord le Chef suprême, le Souverain Pontife, jouit de l'infaillibilité personnelle, puisqu'il a la charge de la direction supérieure. Puis le corps épiscopal, qui continue le Collège des Apôtres, en est également doué lorsqu'il est constitué en Concile œcuménique, c'est-à-dire universel. Il ne peut, du reste, y avoir de conflit entre ces deux autorités infaillibles, car la notion même d'œcuménicité suppose que le Concile est présidé par le Pape, en personne ou représenté par ses légats. Notons soigneusement que l'infaillibilité donnée au Concile ne s'étend pas à l'enseignement isolé de chaque évêque, et que, dans toutes les hypothèses, elle se limite aux matières que nous avons indiquées.

2. Ainsi déterminée, l'infaillibilité apparaît comme une chose à la fois strictement surnaturelle et judicieusement raisonnable. Il est possible et il est bon que le Maître en ait pourvu l'Autorité qui le représente ici-bas. Un seul point reste à démontrer : c'est qu'en réalité le Christ a donné ce pouvoir à ceux qu'il envoyait évangéliser le monde.

Ici, il faut d'abord recourir une fois de plus aux textes. Et les textes nous fournissent aussitôt des réponses péremptoires. La célèbre promesse de Jésus à S. Pierre, que nous avons déjà citée, doit être rappelée une fois encore, telle qu'on la lit dans l'Evangile selon S. Mathieu : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » La solidité du roc, que toutes les forces mauvaises attaqueront sans l'ébranler, s'applique aussi bien au dogme qu'à la conduite de l'Eglise. Si le Sauveur n'avait pas exclu toute possibilité d'erreur dans l'enseignement de la Vérité, il aurait sapé lui-même, avec la confiance des fidèles, la base essentielle de l'indéfectibilité. Du moment que l'Eglise eût été capable d'errer dans la foi, elle aurait été sujette à faillir ; infidèle dans sa doctrine, elle serait immédiatement déchue de la dignité de représentante du Christ. D'autre part, le Christ ne pouvait pas lui permettre d'enseigner l'erreur, pas plus que de pousser au mal. Sa parole doit donc être entendue dans le sens de l'infaillibilité comme dans celui de l'indéfectibilité, pour des raisons analogues et jusqu'à la fin des temps.

Elle est, du reste, confirmée par un autre passage évangélique : « Enseignez toutes les nations, je serai avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » Que peut-on désirer de plus clair ? Dieu, Vérité immuable et vivante, ne peut permettre que l'erreur soit prêchée en son Nom. Il peut donc garantir que ses délégués ne répandront qu'une doctrine exacte. Et comme il sait parfaitement qu'ils n'y parviendraient pas avec les seules ressources de leur nature, il leur promet de rester toujours avec eux, jusqu'à la fin, pour leur donner l'assistance spirituelle dont ils ont besoin.

C'est bien ainsi que l'infaillibilité a été comprise et acceptée, depuis les temps apostoliques jusqu'à l'heure actuelle, par les Pères, les Docteurs, les théologiens de toute sorte, comme par l'innombrable multitude de croyants qui, de génération en génération, forment l'ensemble de la foule catholique. Il n'y a, pour s'en rendre compte, qu'à feuilleter les écrits émanés des diverses époques, depuis les lettres de Clément de Rome, d'Ignace d'Antioche, de Polycarpe, d'Irénée, de Clément d'Alexandrie, jusqu'aux traités d'Albert le Grand et de Thomas d'Aquin, jusqu'aux ouvrages de Franzelin, de Billot et de tous les maîtres vivants qui continuent les maîtres anciens. L'épigraphie des Catacombes traduit déjà cette certitude, que souligneront les monuments des siècles postérieurs, que l'éloquence et les arts mettront en relief, tandis que la conviction des fidèles la maintiendra dans tous les temps et dans tous les pays.

* *

Il ne reste donc plus de place à aucun doute. Par le fait même qu'elle vient de Dieu, l'Eglise ne saurait ni disparaître ni déchoir, pas plus que mentir ou errer. L'immensité même de la tâche qui lui incombe exigeait que le ciel lui fournisse des appuis et des moyens d'action qui dépassent totalement toutes les énergies et toutes les clartés de la terre. L'indéfectibilité et l'infaillibilité sont des dons purement divins. Raison de plus pour nous, m. f., d'avoir une confiance absolue en notre Eglise, de pratiquer ce qu'elle ordonne et de croire ce qu'elle enseigne, parce que c'est le Seigneur qui lui dicte ses directives et qui lui révèle son éternelle vérité. Ainsi soit-il.

SUJETS DE CIRCONSTANCE

Monseigneur Gibier et Artenay [1]

> *Et tu, Bethleem, nequaquam minima es in principibus Iuda.*
> Quant à toi, Bethléem, tu n'es pas la plus humble des villes de Juda. (Mt., II, 6).

Ces paroles, Excellence [2] et mes frères, visaient évidemment la petite cité où le Christ devait prendre naissance ; mais ne vous semble-t-il pas que je puis les appliquer, par appropriation, à cette paroisse, et lui dire en toute vérité : « O petite ville d'Artenay, tu n'es pas la plus humble des cités de ce diocèse d'Orléans ! *Et tu, Bethleem, nequaquam minima es in principibus Juda.* »

Il est peu de terres, en effet, qui aient été aussi fécondes que la tienne en vocations sacerdotales, puisque tu peux te glorifier, dans ton histoire contemporaine, de compter parmi tes enfants : un archevêque, un évêque, trois vicaires généraux, un fondateur d'Ordre, un chanoine titulaire, six curés dont un curé d'Orléans et trois curés doyens, un religieux Trappiste.

Voulez-vous, m. f., que nous reprenions cette glorieuse litanie ?

Un archevêque ouvre la marche : Mgr Romain GALLARD, d'abord vicaire de Saint-Aignan d'Orléans, puis transporté par la Providence, d'une façon inattendue, à la cour de Louis-Philippe, comme aumônier du roi et éducateur des enfants de France. De la cure de la Madeleine, il devient évêque de Meaux, puis coadjuteur de Reims par la grâce du Saint-Siège, par ses mérites personnels, et un peu par la bienveillance du pouvoir, qui avait pour lui la plus affectueuse estime. Il est arrêté par la mort dans ses ascensions, que la faveur du roi et ses vertus pouvaient légitimement faire prévoir comme devant se terminer par l'éminente dignité du cardinalat.

C'est ensuite Charles-Henri-Ernest GIBIER qui, par son labeur intense, acharné, tenace, rappelle vraiment les apôtres des premiers siècles ; grand évêque par la parole, par la plume, par le rayonnement extraordinaire de sa vie surnaturelle et de son apostolat.

Ayant vécu auprès de lui pendant vingt-six ans, au presbytère de Saint-Paterne et à l'Evêché de Versailles, j'affirme avoir eu sous mes yeux, dans sa personne, pendant cette longue période de temps, un spectacle profondément édifiant : le zèle ardent et inlassable, la piété d'un séminariste, un désintéressement rare, l'alliance d'un esprit modéré et d'un cœur intrépide ; un noble et grand caractère, ni agressif, ni courtisan, en tout consciencieux.

C'est Germain GALLARD, docteur en Sorbonne, vicaire général de Senlis, chargé par l'Assemblée du clergé de France de préparer une édition complète des œuvres de Fénelon, et qui meurt à Paris au commencement du siècle dernier, sans avoir pu mettre au jour ce travail que son intelligence promettait d'exécuter à la perfection.

[1] Discours prononcé dans l'église paroissiale d'Artenay (Loiret), le 15 novembre 1931, par Mgr Miliot, Vicaire général de Versailles, à l'inauguration de la plaque commémorative de la naissance, dans cette commune, de Mgr Gibier, évêque de Versailles.

[2] Mgr Courcoux, évêque d'Orléans.

C'est Desbrosses, vicaire général et archidiacre d'Orléans, administrateur hors pair, précieux collaborateur pendant vingt-neuf ans du grand évêque Mgr Dupanloup, que ses travaux et ses luttes pour les intérêts généraux de la France et de l'Eglise tenaient souvent hors de son diocèse.

C'est Bienvenu, ami de Mgr Gibier, vicaire général et Supérieur du Grand Séminaire d'Orléans, homme de haute intelligence, de jugement sûr, d'expérience consommée.

C'est Emile Anizan, qu'une vocation supérieure arracha de bonne heure aux travaux du ministère du prêtre séculier pour devenir, — après une épreuve particulièrement crucifiante, que Dieu réserve d'ordinaire à ses meilleurs amis, — le fondateur d'une Société qui rêve de réaliser dans les paroisses populaires l'idéal du prêtre apôtre.

C'est Constant Gallard, frère de l'Archevêque, mort ici-même, chanoine titulaire de l'église métropolitaine de Paris.

C'est Privat, curé-doyen de Briare, aimé et vénéré de ses paroissiens.

C'est Fouché, curé-doyen de Meung-sur-Loire, cordial et aimable.

C'est Lecompte, curé de Saint-Pierre-le-Puellier, à Orléans, charitable à l'excès, mort avec la réputation d'un saint.

C'est le cher doyen de Courtenay, qui n'a d'autre désir que de suivre les belles traditions d'apostolat que son oncle l'évêque [3] lui a laissées comme seul héritage.

C'est l'actuel curé de Baccon, un Beauceron qui évangélise des Beaucerons.

C'est le zélé curé de Pontchartrain, au diocèse de Versailles.

C'est enfin Edmond Anizan, enseveli dans les austérités d'une Trappe, frère d'Emile et arrière-neveu, comme lui, de Mgr Gallard.

Dans cette solennité, qui a pour but précis d'honorer surtout l'un d'entre eux, il m'a semblé à propos de les citer tous, en mettant à l'honneur la glorieuse petite ville qui leur a donné naissance. *Et tu, Bethleem...*

Vous avez voulu, Excellence, venir vous associer à cette fête pour marquer une fois de plus vos sentiments de vénération pour cet illustre enfant de votre diocèse : Mgr Charles-Henri-Ernest Gibier, évêque de Versailles. Vous l'avez loué dans une Lettre pastorale qui disait, d'une façon exacte et avec cœur, ce que fut cet incomparable apôtre.

L'éminent curé de Saint-Paterne, son digne successeur, nous a brossé, dans un tableau exquis, la vie à Orléans du premier curé de France.

L'abbé Thellier de Poncheville, particulièrement cher à l'évêque défunt, nous a surtout donné à Versailles, dans un puissant et brillant raccourci, la vie et les œuvres de l'évêque.

C'est une simple fleur, la fleur de mon affectueuse reconnaissance, que je viens déposer dans cette église, devant la plaque commémorative qui rappellera son souvenir aux générations futures, — en présence de ses parents, de ses concitoyens, des représentants de l'autorité civile, des membres distingués du clergé de Versailles ; en présenec de ses amis, accourus nombreux d'Orléans et d'ailleurs.

Le cher évêque n'a pas dédaigné mon obscur labeur auprès de lui pendant vingt-six ans ; il ne daignera pas, j'en suis sûr, du haut du ciel, ce modeste tribut de ma gratitude.

« Mgr Gibier et Artenay, » tel sera le sujet de ce discours.

Pour Mgr Gibier, *Artenay c'était sa Beauce très aimée ;* — pour Mgr Gibier, *Artenay c'était son milieu familial ;* — pour Mgr Gibier, *Artenay c'était l'éveil de sa vocation sacerdotale.*

Trois pensées que je vais développer et où j'apporterai, à défaut de talent, l'affection d'un fils et la fidélité d'un témoin.

I. — *Pour Mgr Gibier, Artenay c'était sa Beauce très aimée*

Vous connaissez, m. f., le trait charmant qui signala la naissance du futur évêque de Versailles.

Le 25 décembre 1849, vers 2 heures du matin, de pauvres bohémiens qui avaient arrêté leur roulotte sur le grand chemin venaient frapper à la porte d'une modeste ferme de cette paroisse. L'hiver était très rude ; cette nuit-là, en particulier, le froid sévissait d'une façon si intense que les vagabonds, ne pouvant en supporter les rigueurs, venaient implorer un abri, surtout pour un des leurs, gravement malade. Le fermier, se souciant peu sans doute d'accueillir des inconnus, coureurs de grandes routes, ne leur permit pas d'entrer dans sa maison ; et comme ils insistaient, dans le fond de l'alcôve une voix de femme retentit, pressante, presque impérieuse : « Si tu refuses, je me lèverai et j'irai moi-même leur ouvrir. Je ne veux pas que quelqu'un meure de froid à notre porte la nuit de Noël ; cette charité portera bonheur à notre enfant. »

Le fermier céda, à contre-cœur probablement, mais n'osa refuser à celle qui venait, quelques heures auparavant, de lui donner un fils.

L'enfant qui paraissait ainsi en ce monde sous le signe de la charité, devait être plus tard un ami des humbles et du bon peuple de France : c'était Charles-Henri-Ernest Gibier.

Arrêtons-nous d'abord pour considérer avec l'évêque lui-même la terre où il naquit et la forte race à laquelle il dut son étonnante vigueur physique et morale.

Que de fois nous l'avons entendu, au cours de ses tournées pastorales dans la partie de la Beauce qui confine au diocèse d'Orléans, proclamer fièrement, devant ses auditeurs ravis, son origine beauceronne ! « Je suis de votre pays ; cette terre a porté mon berceau ; le même sang coule dans nos veines. Enfant, j'ai respiré comme vous l'air vif et sain de nos plaines. Vous êtes une forte race au cœur solide et aux bras vigoureux. Vous aimez l'ordre et la religion. Honneur à vous ! Oh ! les braves gens que les Beaucerons ! » On devine l'impression que produisaient de telles paroles !

Mgr Gibier aimait sa terre de Beauce et ses grands horizons, le clocher de sa paroisse, « le clocher d'Artenay qui, par sa forme originale, domine et pare tous les environs, qui se détache comme une flèche aérienne sur nos plaines découvertes, qui ressemble à un doigt constamment levé vers le ciel pour nous rappeler nos immortelles destinées. »

Curé de Saint-Paterne, il présida l'installation d'un de ses vicaires, nommé curé d'Outarville, en Beauce. A cette occasion il chanta les louanges de son pays et de ses compatriotes avec l'accent d'un cœur fidèle et aimant : « Vous trouverez ici, disait-il, ces bel-

[3] Mgr Gibier.

les plaines de la Beauce où germent les riches épis et les forts caractères, où l'air est plus pur qu'ailleurs, le ciel plus ouvert, Dieu plus familier, oui, Dieu plus familier. Comment contester sa présence et son action sur ce grand théâtre de la nature végétale ? Vous trouverez ici la charrue ; vous l'aimerez vite, on se serre autour d'elle comme aux jours de l'épreuve autour du drapeau. Et vous penserez que, vous aussi, vous avez un champ à labourer. Vous trouverez ici l'homme de la terre, de la culture, cet humble, ce simple, ce patient qui fournit à la patrie le blé qui la nourrit et les soldats qui meurent pour elle. Devant cette constante offrande du pain et du sang, vite votre imagination rêvera de je ne sais quel mystère sacré, d'un vague et obscur sacerdoce qui se rapporte au nôtre. Oh ! quelle belle mission ! »

Ainsi donc, m. f., je vois d'abord le berceau du futur évêque de Versailles dans un pays où la race est saine, loin de l'agitation débilitante des villes ; où les poumons se baignent dans un air pur que « personne n'a encore respiré, » disait plaisamment l'évêque en s'adressant aux habitants des campagnes de son diocèse.

Il trouva dans ce milieu une force de tempérament qui fit l'admiration de tous ceux qui l'approchèrent, et qui tint si longtemps la mort à distance.

Cette vigueur physique hors pair lui permit, pendant sa vie de vicaire, de curé, d'évêque, de dépenser au service de Dieu et des âmes les trésors d'une riche santé qui semblaient inépuisables. Il se jouait de la fatigue : il ne prenait jamais de vacances. « J'ai la Suisse dans mon jardin, » disait-il. C'était là seulement un bon mot sur ses lèvres, car, de fait, il ne quittait guère son bureau que pour son automobile, qui devenait ainsi sa chambre prolongée. Les ombrages du Parc de Grandchamp le virent rarement se promener sous leurs frondaisons... et on le rencontrait à peine quelques jours par an à pied dans les rues de sa bonne ville de Versailles.

Il ne pouvait se résigner à être indisposé ou malade : « Je ferai la vie si dure à la grippe, me disait-il un jour, qu'il faudra bien qu'elle s'en aille. » La maladie n'était pas prévue dans son règlement. Quand elle le terrassa, il se résigna difficilement. Le sacrifice lui fut dur : « Je suis honteux de moi-même, » répétait-il en gémissant.

A certains jours, rares, de crises rhumatismales, alors que les douleurs lui arrachaient des gémissements, il se traînait quand même aux réunions où sa présence était annoncée et attendue. A peine était-il en chaire que la souffrance disparaissait comme par enchantement, et il parlait avec une éloquence chaude et prenante : son âme vaillante était maîtresse du corps qu'elle animait.

La magnifique santé dont il jouissait le rendait difficile pour ses collaborateurs immédiats : vicaires ou vicaires généraux. Il ne voulait que des instruments adaptés physiquement à leur besogne. Empruntant à son pays d'origine son parler franc, imagé et populaire, il disait en riant : « Je ne veux pas de chevaux de luxe, mais des chevaux de labour. » Il parla toujours avec amour de la vie rurale où s'étaient écoulées son enfance et sa jeunesse.

« La vie rurale, disait-il, entretient la santé, nourrit son monde, est la vraie substance de l'humanité. Elle est moralisatrice. Elle assouplit les âmes, elle les redresse, elle les agenouille devant Dieu. O prêtres, tenez vos paroissiens attachés à la vie des champs ! Du haut de la chaire, dans vos conversations particulières, auprès de l'humble foyer de votre presbytère, le long des sentiers poudreux ou fleuris, sur le seuil des demeures où vous allez porter les bénédictions du ciel, dites à votre peuple les dangers de la ville et les avantages de la vie rurale.

« Dans la lutte contre la désertion des campagnes, sont engagés non seulement les intérêts matériels, mais encore les intérêts des âmes et de tous les trésors moraux qui sont la vraie richesse de notre pays. »

II. — *Artenay, c'était son milieu familial*

Après avoir situé Mgr Gibier dans son pays natal, dans sa Beauce, dont Mgr Touchet lui disait un jour qu'il était un de ses plus glorieux fils, voyons-le maintenant dans son milieu familial.

L'Evêque de Versailles fut baptisé dans l'église d'Artenay le 23 janvier 1850 ; il eut pour parrain Désiré Gibier et pour marraine Onésime Gibier, ses frère et sœur.

Son père faisait valoir la petite ferme du « Moulin de pierre. » C'était un parfait honnête homme, mais peu chrétien. Cependant, en l'absence de sa femme, il tenait la main à ce que ses enfants fissent ensemble leur prière.

Pendant les années de son Petit Séminaire, alors que le désir de l'apostolat commençait à enflammer l'âme du futur prêtre, Charles Gibier écrivait à son père :

« Que je serais heureux, mon père, si je vous voyais chrétien ! Ah ! sachez-le bien, vous touchez bientôt au terme de vos jours ; après cette triste vie où les peines, les infirmités de tout genre nous accablent, il y en a une autre. Il y a un Dieu qui vous regarde tous les jours, qui attend votre conversion. Je ne vous avais pas encore ainsi parlé dans mes lettres, mais aujourd'hui j'ai réfléchi et, poussé par ma foi, je vous adresse ces paroles.

« Vous savez bien que je vous aime et que si je vous dis cela, c'est que je veux votre bonheur, car, autrement, quel intérêt y aurait-il pour moi à vous parler ainsi ? Dieu est tout prêt à vous recevoir, convertissez-vous, il est encore temps. »

Le père ne put qu'être touché par ces paroles si pressantes, mais si pleines d'affection, d'un fils qu'il aimait et dont il était fier. A quelques années de là, Dieu lui envoya l'épreuve et la grâce d'une longue maladie, au cours de laquelle il eut le temps de rentrer en lui-même et de se convertir. Charles Gibier préludait ainsi au ministère des hommes, dans lequel il devait exceller, et qui eut pour résultat tant de consolantes conversions.

Ce fut donc surtout sa mère qui marqua son âme d'une forte empreinte de foi chrétienne. C'est elle qui mêla aux premières lueurs de son intelligence le rayon de la foi, et qui dirigea vers Dieu les premiers élans de son cœur.

Originaire de Prasville, en Eure-et-Loir, elle avait reçu une instruction assez complète qui lui permit d'exercer les fonctions de maîtresse d'école dans une petite localité voisine de son pays natal, à Gergnonville. C'était surtout une excellente chrétienne, d'une foi profonde et d'un caractère énergique. Elle avait, au moment de son mariage, posé nettement ses conditions concernant l'éducation chrétienne de ses enfants, conditions que son mari avait d'ailleurs acceptées sans peine.

Nous avons entendu Monseigneur raconter souvent

comment, ne communiant qu'aux fêtes, elle se préparait avec soin à cette rencontre de son âme avec Dieu. Il en prenait occasion pour recommander aux bonnes chrétiennes qui communient fréquemment, d'éviter la routine dans un acte aussi saint.

C'est à elle, après Dieu, qu'il dut cette piété forte, ennemie de toute sentimentalité, cet amour de Dieu dont le siège était dans la volonté et dont le signe était l'accomplissement du devoir quotidien, du devoir d'état.

Quelle édification pour nous, pendant vingt-deux ans surtout, de le voir chaque jour fidèle à sa méditation ; à la récitation de son bréviaire, dit toujours au premier moment libre ; à sa visite prolongée au Saint-Sacrement dans les bancs de la chapelle de son Petit Séminaire ; à son Chemin de croix du vendredi, à genoux à terre au milieu de ses futurs prêtres, qui ont gardé de cette vision un souvenir ineffaçable ; à sa confession de quinzaine, tellement régulière qu'il me manda un matin dans la maison amicale qui nous reçut pendant les seules vacances qu'il voulut prendre, après l'arrivée de son coadjuteur, et qu'il me dit, en tombant à genoux : « C'est mon jour, confessez-moi. »

Nous savions que Mgr Gibier avait eu pour sa mère une très vive affection. Nous désirions trouver quelques documents mettant pleinement en lumière ce côté de sa personnalité d'enfant, lorsque la Providence nous vint merveilleusement en aide. On nous signala une mine très riche, que nous avons pu exploiter largement. La mère de Mgr Gibier avait religieusement conservé toutes les lettres que son fils lui avait adressées pendant les années de son Petit et de son Grand Séminaire. Cette correspondance, vrai trésor de famille, était entre les mains d'une des nièces du prélat, qui a bien voulu nous la communiquer. Elle comprend au moins 200 lettres.

Sans doute, ces lettres sont toutes de simples épanchements du jeune homme dans le cœur des siens ; elles décrivent sans plus la vie connue des élèves de nos Séminaires ; mais elles renferment cependant des détails précieux à recueillir.

Un de ses anciens vicaires a écrit naguère : « Chez Mgr Gibier, — et cette remarque surprendra seulement ceux qui ne l'ont qu'imparfaitement connu, — le cœur ne le cédait ni à l'intelligence, ni à la volonté. » Ses lettres à sa mère sont une preuve convaincante de cette affirmation. Qu'on en juge par ces extraits :

« Chère mère, je vous embrasse encore une fois ; vous savez combien je vous aime et combien je voudrais pouvoir vous rendre ce que vous faites pour moi. »

« Vous savez tout l'amour que j'ai pour vous ; vous croyez peut-être que, quand j'aurai grandi, quand je serai avancé en âge, vous croyez peut-être que je vous oublierai. Oh ! non ! je serai comme ce saint, fils de charron, qui, parvenu à la haute dignité de l'épiscopat et voulant se rappeler ses parents, avait ordonné qu'on plaçât dans sa chambre une roue, afin de conserver leur souvenir en la voyant. »

« Que me reste-t-il à vous dire ? Rien, sinon que je vous aime toujours. Aussi quand j'ai une bonne place, quand mes maîtres sont satisfaits de moi, je suis content, non pas seulement parce que cela pourrait me valoir des prix pour la fin de l'année, mais parce que vous êtes heureux en apprenant mes succès. »

« Ma chère mère, vous voilà maintenant toute seule ; combien vous allez vous donner de peines et de fatigues ! Quand donc pourrai-je vous rendre tout cela ? Ah ! souvent je pense à vous, souvent je pleure de vous voir souffrir tant de travaux pour moi. Dieu seul peut vous récompenser ; aussi je le prie de vous bénir, de bénir vos enfants, de vous conserver la vie, afin qu'un jour vous puissiez les voir tous, ces chers enfants, heureux et faisant votre bonheur. »

« Ces jours derniers, je me suis dit : le soleil est brûlant, ma mère travaille pour moi, et, à cette pensée, j'ai pleuré parce que je ne pouvais rien faire pour mes parents ! »

« Mes chers parents, je ne vous oublie jamais, même pendant mon sommeil, car, souvent, j'ai des songes qui parlent de vous. Le soir, quand, après m'être acquitté de mes devoirs, je viens me reposer, pendant des heures entières je pense à vous, je songe à ce que vous faites en ce moment, et votre souvenir me touche. Je laisse parfois échapper des soupirs, je prie, je veille et je m'endors en pensant à vous. »

Nous avons tenu à donner ces extraits des lettres du jeune Charles Gibier. Il nous eût été facile d'en citer beaucoup d'autres, qui ne seraient guère que l'expression des mêmes sentiments. Ce que nous avons rapporté ici n'est-il pas exquis de délicatesse, de sincérité ? Cet enfant qui n'a pas encore l'expérience de la vie, parle simplement, comme il pense, comme il sent. Plus tard, devenu prêtre et évêque, Charles Gibier comprima les élans de son cœur. Ses lettres devinrent brèves, précises, nettes, allant droit au but, sans phrases inutiles, presque des lettres d'affaires, mais souvent un seul mot révélait son cœur. La source de la tendresse était là, toujours prête à jaillir. Sa sensibilité avait pris une autre forme. « Avare de paroles et de manifestations sentimentales, Mgr Gibier révélait son cœur par des procédés de compatissante sympathie et d'exquise bonté. »

Dans son milieu familial Charles Gibier puisa, avec la foi, l'amour du travail. Le petit Beauceron manifesta de bonne heure cette puissance de travail qui fut un des côtés les plus remarquables de sa nature. Appelé, nous le verrons tout à l'heure, à une vocation supérieure, et ne pouvant labourer les champs paternels, il laboura avec un courage tenace le champ de son intelligence.

Ses lettres de séminariste en font foi :

« Grâce à Dieu, mes travaux ont été récompensés. Car, qui le croirait ! je ne croyais pas moi-même : j'ai été le premier. J'ai eu la croix. Puissé-je travailler toujours avec la même ardeur, et conserver cette croix, fruit de mon travail. »

« Aujourd'hui nous avons composé en narration française ; j'ai été le cinquième : c'est un grand progrès pour moi qui, ordinairement, n'écris pas bien français ! »

« Nous avons composé la semaine dernière en histoire et j'ai obtenu la place de troisième ; je ne m'y attendais pas et cela m'a d'autant plus étonné qu'ordinairement je ne suis pas heureux dans cette faculté ; aussi ce succès m'a encouragé, et tous les jours je travaille avec la même ardeur pour vous, mes chers parents, pour vous récompenser quelque peu des sacrifices que vous faites pour moi. »

Une note de M. l'abbé Arnal, le professeur qui l'avait peut-être le mieux compris, résume d'un mot très exact la nature de Charles Gibier, alors en Quatrième. « Samedi, jour de la lecture des notes et des places, j'ai été le troisième en version latine : c'est une très bonne place et la meilleure que j'ai eue depuis que je suis au Séminaire. J'en rends grâce à Dieu. Mes notes ont été excellentes. Vous aurez la bonté de l'annoncer à M. le Curé, il en sera

content. Mon professeur M. Arnal a fait cette remarque, que M. le Supérieur a lue devant toute la classe : « Cette place est le fruit d'un travail opiniâtre et constant. »

Et le cahier de notes ajoute : « Et d'une conduite irréprochable. »

Toute la vie de Mgr Gibier est dans cette phrase lapidaire, qui est l'explication des résultats qu'il a obtenus au Séminaire et dans son ministère : il fut un travailleur « opiniâtre et constant, » que rien n'a jamais arrêté, n'a jamais découragé.

C'est ce travailleur opiniâtre et constant, uniquement appliqué à son devoir d'état, qui disait, étant évêque : « Je ne blâme personne, chacun son don; moi, le mien est de labourer mon champ uniquement. Imaginez un fermier de Beauce qui courrait toutes les foires, que deviendrait sa ferme ? »

Sa famille était fière de lui et à juste titre.

Une des premières années de son épiscopat, répondant à l'invitation du vénérable évêque de Chartres, il vint présider, dans sa cathédrale, la fête de la Nativité de la Sainte Vierge. Le soir, tandis qu'il parcourait les nefs en bénissant les fidèles, il était arrêté à tout instant par des Beaucerons qui lui disaient : « Monseigneur, je suis votre cousin ! » et qui voulaient lui en donner, séance tenante, par des explications inopportunes, la preuve authentique. Comme il s'attardait, se donnant ainsi tout à tous, l'archiprêtre vint l'arracher aux épanchements de ces braves gens, lui disant en souriant : « Quelle nombreuse famille vous avez, Monseigneur ! »

Il ne rougissait pas de son origine modeste. Il aimait même à la rappeler humblement. La veille du discours qu'il prononça à Meaux pour l'anniversaire de la bataille de la Marne, après le repas du soir, pendant une heure de délassement dans les jardins de l'évêché, en compagnie d'un ami, celui-ci lui dit tout à coup : « Monseigneur, vous allez demain monter dans la chaire qu'illustra Bossuet, celle-là même où il évangélisait son peuple et que l'on a conservée pieusement. — Ah ! oui », répondit-il; puis levant les yeux au ciel : « Monter dans la chaire de Bossuet, moi qui ai gardé les troupeaux : *de post fœtantes accepit eum !* » Et l'ami qui nous racontait ce trait ajoutait : « Aussitôt, dans mon esprit, je me souvins de David appelé par Dieu alors qu'il gardait les troupeaux de son père, dans la vallée d'Hébron, et sacré roi par Samuel. Les procédés de Dieu n'ont pas changé. Notre ami n'aurait-il pas été appelé alors qu'il gardait, lui aussi, les troupeaux de son père ? »

III. — *Ce fut l'éveil de sa vocation*

Charles Gibier, de bonne heure, fréquenta l'école communale d'Artenay.

« Le maître de l'école communale d'Artenay était M. Doret, et son adjoint M. Jousset, tous deux mes parents. Cette école primaire avait un vrai renom dans la région, à cause de la valeur pédagogique de ces Messieurs et de la bonne tenue des élèves.

« Dans cet heureux temps, l'instituteur vivait généralement en bonne intelligence avec le curé. Le dimanche, ces Messieurs nous conduisaient aux offices dans le chœur, d'où ils nous surveillaient facilement, alors qu'ils portaient la chape au lutrin. »

Au foyer de la famille, Charles Gibier donnait l'impression d'un enfant très sérieux, mais peu communicatif. Il manifestait des sentiments de piété dont sa mère se réjouissait.

Sa vénérable sœur nous a raconté que, pendant le mois de Marie, devant le petit autel érigé en l'honneur de la T. S. Vierge, il présidait la réunion familiale et aimait à s'essayer à la prédication. Son thème favori était la prière. Il ne fallait pas se permettre, pendant le sermon, de rire, ni même de sourire, car les auditeurs étaient bien vite rappelés à l'ordre, et sévèrement.

M^me^ Gibier, témoin des heureuses dispositions de son fils, lui disait souvent : « Que feras-tu plus tard ? » Il répondait invariablement : « Je vous le dirai après ma première communion. »

Ce jour-là, le Bon Dieu parla au cœur de l'enfant, car il déclara alors qu'il voulait être prêtre.

Mgr Gibier a écrit dans son *Manuel d'organisation :* « On découvre dans beaucoup de campagnes d'excellentes recrues pour le sacerdoce. Le petit paysan qui appartient à un foyer honnête, qui, en sortant de son berceau, a constamment sous les yeux le spectacle de l'endurance et du sacrifice, de la vie frugale et peineuse, deviendra facilement un bon prêtre. Pour s'immoler, il n'aura qu'à se souvenir ; il lui suffira presque, pour être apôtre, de surnaturaliser ses qualités natives. »

Ces lignes, à n'en pas douter, rappellent l'histoire de la vocation du jeune Charles Gibier. En les écrivant, il se peignait lui-même et traduisait les impressions de son enfance au moment de l'appel de Dieu.

M. Horay, doyen d'Artenay, ami de l'instituteur, était renseigné sur la valeur des élèves de son école. Son attention fut donc attirée sur le jeune Charles. Sachant les désirs de l'enfant, il proposa à la mère de lui donner des leçons de latin et de le faire entrer au Séminaire.

A cette époque, le doyen était âgé déjà ; nous l'avons connu pendant les années de notre Grand Séminaire. Retiré à Orléans, aumônier des Sœurs de Bon-Secours, il nous apparaissait tel que l'ont dépeint ses anciens paroissiens d'Artenay : « Homme austère, d'un abord glacial ; on ne le voyait jamais rire ni sourire à personne. Ses lèvres restaient pincées, sa voix brève. »

C'est donc lui qui fit commencer au jeune Charles Gibier les premières études latines. Il laissait souvent son élève s'escrimer tout seul sur ses livres et ses devoirs. Dans les derniers jours de sa vie, le prélat racontait que sa mère suppléait, comme elle le pouvait, à ce qui manquait du côté du maître. L'enfant souffrit beaucoup de la froideur de son curé et, si Dieu ne l'avait pas soutenu, il aurait probablement renoncé à ses rêves d'avenir et serait retourné à la charrue paternelle.

Tout en ne manifestant pas à son élève les sentiments qu'il éprouvait à son égard, observateur attentif, le curé d'Artenay se rendait compte de ses vertus naissantes. Il disait un jour à sa mère : « Votre enfant est sérieux : on peut avoir confiance en lui. » Ce sérieux se montrait surtout dans ses relations avec les enfants du pays, qu'il fréquentait peu, ayant comme l'instinct des moyens de préservation qui s'imposent à un futur séminariste qui veut rester digne de sa vocation.

Mgr Gibier ne garda pas rancune au curé qui avait montré à son égard, malgré sa paternité réelle, une fermeté voisine de la dureté, du moins quant aux apparences. Sous ses dehors de froideur il savait discerner l'affection qu'il lui portait; ses lettres d'enfant en témoignent. Appelé, jeune prêtre, à donner à

Artenay le panégyrique du Patron de la paroisse, il disait au début de son discours :

« En montant dans cette chaire, je n'aperçois que des visages amis. C'est un prêtre vénérable et vénéré, que je puis bien appeler du doux nom de père, puisqu'il m'a aimé et qu'il me traite comme un fils. Ce sont des concitoyens qui m'apparaissent tous comme des frères, puisque le même sol a porté notre berceau, puisque la même église a entendu nos premiers cantiques. Dans une famille il y a de la bienveillance, de la charité, de la simplicité, de l'affection entre tous les membres. Eh bien ! mes frères, me trouvant au milieu de vous, j'aime à croire que je suis dans une famille et je laisse de côté les cérémonies oratoires. »

L'abbé Gibier consola la vieillesse de l'abbé Horay, retiré à Orléans ; il l'assista à ses derniers moments, présida ses obsèques à Saint-Paterne, et fut heureux de déposer en quelque sorte sur le seuil de la vie éternelle l'âme du prêtre qui lui avait ouvert les portes du sanctuaire en facilitant son accès au sacerdoce.

En 1863, Charles Gibier entrait au Petit Séminaire de Sainte-Croix d'Orléans.

Parlant des difficultés que peut rencontrer la vocation d'un enfant, Mgr Gibier, se rappelant ce qu'il avait vu dans sa Beauce, disait un jour :

« L'aboutissement d'une vocation, c'est une histoire longue et compliquée. Voyez-vous cet épi de blé dont on va faire de la farine et du pain ? Tout le monde en vit et personne ne le regarde vivre. Son histoire est aussi dramatique qu'elle est inaperçue et silencieuse. Quand il germe, il doit lutter contre le froid et le chaud, contre les attaques des mulots sous la terre, contre les cailloux qui lui barrent la route, contre les herbes qui prennent sa place. Quand sa tige verte émerge du sol, il rencontre des régiments d'insectes et des escadrons de moineaux. Quand le blé se noue, quand il fleurit, quand il mûrit, il est à la merci du vent, du soleil, d'un nuage qui passe, d'un oisillon qui cherche pâture. Tel est le germe sacerdotal. Il a besoin, pour se développer, d'une serre chaude, et cette serre chaude, c'est le Séminaire. »

Plusieurs fois la vocation de Charles Gibier rencontra des épreuves qui auraient pu la faire sombrer. Lors de son entrée au Séminaire de Sainte-Croix, l'une d'elles faillit devenir tragique. L'évêque aimait à en raconter plus tard les péripéties. Sa bonne mère n'ayant pas en main les conditions exigées pour le trousseau, avait envoyé son fils dans son simple costume de petit paysan. Il portait, en particulier, une blouse bleue bien solide, attachée par derrière avec un bouton : « Je frémis encore, disait Mgr Gibier, quand je pense que ma vocation tenait à cet accoutrement. » On devine l'impression que fit son arrivée au milieu de tout ce petit peuple qui ne demandait qu'à rire et s'amuser à ses dépens. C'était comme les attaques des mulots et des escadrons de moineaux dont parlait l'évêque, plus tard, dans sa langue imagée ; ce furent des quolibets, des lazzis et des plaisanteries de plus ou moins bon goût : la pauvre blouse en vit de dures. Le bouton céda plus d'une fois sous la poussée des camarades sans pitié, « de telle sorte, disait l'évêque, que ma vocation faillit céder avec le bouton. » Mais la Providence veillait. Un de ses camarades, Gustave Vié, plus tard évêque de Monaco, se dressa devant les élèves, plus taquins que méchants. Il leur fit comprendre le ridicule de leur conduite, capable de décourager le nouveau venu. Les brimades cessèrent.

Cinquante-trois ans plus tard, l'évêque, évoquant ce souvenir, disait à son nouveau collègue dans l'épiscopat : « Lorsque j'arrivai séminariste à la Maison des Minimes, dirigée par le bon Monsieur Renaudin, je trouvai sur le seuil un ancien qui avait mon âge, un élève de Quatrième, un premier en excellence, qui, tout de suite, me prit sous sa protection toute-puissante et se constituait mon assistant, mon défenseur et mon guide. C'était vous : votre indulgente bonté sauvait un camarade en détresse. »

A notre époque, où la pénurie des prêtres se fait si vivement sentir, les diocèses s'imposent de lourdes charges financières pour favoriser les vocations. A l'attribution de bourses gratuites ils ajoutent encore des sommes importantes pour les frais d'entretien de leurs séminaristes. Les parents du jeune Charles Gibier, quoique peu fortunés et ayant à élever les six autres enfants que Dieu leur avait donnés, voulurent se gêner et ne recourir que le moins possible à la charité du diocèse. Pensant qu'il ne devait pas payer trop cher l'honneur d'avoir un prêtre dans leur famille, et par un sentiment de fierté naturelle très louable, ils pourvurent à l'entretien de leur fils et s'imposèrent de donner une modique pension pendant les années qu'il passa au Petit et au Grand Séminaire. Henri, le frère aîné de Monseigneur, dont il prononçait fréquemment le nom pendant sa dernière maladie, disait à sa mère : « Maman, n'hésitez pas à donner à Charles l'argent nécessaire pour son éducation. » Le sacerdoce de Mgr Gibier fut vraiment le fruit de ses sueurs et du travail acharné de ses parents. Honneur aux familles qui comprennent ainsi leur devoir !...

Devenu évêque, tout en affirmant qu'il n'abandonnerait jamais, faute d'argent, une vocation sérieuse, Mgr Gibier demandait à ses prêtres d'insister auprès des parents pour leur rappeler que c'était pour eux un devoir de participer, dans la mesure du possible, aux frais d'éducation de leurs enfants.

* *

Je sortirais maintenant de mon sujet, m. f., si je voulais suivre votre jeune compatriote dans ses études ; un volume qui va paraître [4] vous montrera ses efforts, son travail, ses succès dans sa préparation au sacerdoce.

Ce que je tiens à dire, c'est que, pendant ses années de jeunesse, son cœur était toujours tourné du côté de son pays natal, comme il l'écrivait à sa mère : « Me voici au Grand Séminaire... Ma fenêtre ouvre sur Artenay, et en écrivant cette lettre c'est un plaisir pour moi de jeter un coup d'œil de ce côté... Aux vacances prochaines les habitants d'Artenay me trouveront sans doute bien changé... j'aurai l'habit ecclésiastique... Priez pour moi. »

J'ai fini. Mgr Gibier n'oublia jamais son pays natal. De temps à autre, autant que le lui permettaient les devoirs de sa charge pastorale, il apparaissait dans cette église.

« Le 23 octobre 1921, raconte le curé d'Artenay, il revenait parmi nous pour baptiser la plus grosse de nos trois cloches, muette depuis longtemps et qu'il paya en partie. Il vous souvient encore de cette grandiose manifestation. Toute la Beauce s'était en somme donné rendez-vous. Une foule énorme se

[4] Mgr MILLOT : *Mgr Gibier, Evêque de Versailles (1849-1931)*, un vol. in-8 de plus de 500 p., Paris, Téqui (cf. *Ami* du 21 juillet 1932).

pressait dans notre église. Après la cérémonie, en un magnifique discours, écouté par tous au milieu d'un silence impressionnant, il chanta l'église de son baptême, de sa Première Communion, « belle en ce jour comme le vestibule du ciel ». Il évoqua la mémoire des maîtres de son enfance : l'instituteur, qui joignait à ses leçons l'exemple d'une vie croyante ; Monsieur l'abbé Horay, curé-doyen, qui l'avait discerné et dirigé vers le sacerdoce ; et leur envoya le tribut de sa reconnaissance en termes d'une grande puissance et d'une touchante cordialité. Puis, tous les assistants, désireux de le voir de près, vinrent le saluer, baiser son anneau, se rappeler à son souvenir... Les mères lui apportaient leurs petits enfants pour qu'il les bénît, et lui, comme un père au milieu de sa famille, laissait déborder son âme, avait pour chacun le mot du cœur. »

En 1912, ayant accompagné Monseigneur lors d'une de ses visites à son pays natal, au sortir de la ferme paternelle, nous nous dirigeâmes vers le cimetière. Après avoir prié sur la tombe de ses parents, Monseigneur me dit avec émotion : « Il reste une place ici, il faut me la réserver. Je veux reposer dans la terre qui a porté mon berceau. Mes compatriotes viendront prier sur ma tombe. Qui donc penserait à moi en passant sur la dalle de ma cathédrale qui recouvrira mes restes ? » Je protestai en lui disant : « On ne vous oubliera ni à Artenay ni à Versailles. »

Plus tard, pendant sa dernière et longue maladie, Mgr Roland-Gosselin, son coadjuteur si admirablement dévoué, interprète des désirs de son diocèse, le fit revenir sur cette décision. Il repose donc maintenant dans sa cathédrale ; mais si je suis sûr que les fidèles de sa ville épiscopale prieront sur la tombe de celui qui s'est dévoué à eux durant de si longues années, je suis non moins sûr que vous n'oublierez pas celui qui restera l'une de vos plus pures gloires !

En visitant cette église, les générations qui se succéderont ici s'arrêteront devant la plaque qui rappellera le souvenir de leur plus illustre compatriote, et du paradis, avec sa forte éloquence, il leur parlera encore : *Defunctus adhuc loquitur.*

Aux hommes il dira : — Soyez fiers de votre christianisme. Il n'y a pas de honte à croire les vérités qu'ont admises les plus grands génies ; il n'y a pas de faiblesse à pratiquer les vertus qui ont fait les saints. N'humiliez pas votre foi devant les railleries d'un mauvais plaisant ou devant les objections d'un demi-savant. Ah ! si aux qualités d'ordre, d'amour du travail, de sérieux, qui vous distinguent, venaient s'ajouter les vertus surnaturelles, quelle magnifique race vous seriez !

Aux mères chrétiennes : — Soyez fidèles à vos devoirs à l'égard de vos enfants, qui seront, au point de vue chrétien, ce que vous les aurez faits ; et quand bien même ils oublieraient un jour le Dieu que vous leur aurez appris à connaître et à aimer, à l'heure favorable le souvenir de vos leçons les ramènera à la vérité, à la vertu.

A la jeunesse : — Jésus-Christ seul vous apprendra à gouverner votre vie, à vaincre vos penchants, à résister aux entraînements dangereux. A côté de la jeunesse énervée, voluptueuse, incroyante, que façonnent d'un commun accord l'impiété et les passions, soyez la jeunesse qui croit, qui espère, qui prie, qui aime, joie et gloire de la famille, de la patrie et de la religion !

Aux enfants : — Dieu m'a pris, comme vous, au milieu des champs de mon père pour faire de moi un ministre de son Eglise. Si Dieu vous appelle, venez avec joie : la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux. Venez : ne craignez rien ; le prêtre fait tous les sacrifices, sauf celui du bonheur.

A tous enfin : — Restez chez vous ! La vie des champs est une vie saine. Ayez l'amour de votre clocher. Soyez fidèles à vos habitudes de travail et de dignité morale. Mais, par-dessus tout, comprenez bien ceci : il n'y a rien de solide ici-bas que les idées religieuses ; ne les abandonnez jamais ! Et si, dans un moment d'oubli qui n'est pas un acte de malice, mais de faiblesse, vous en êtes sortis..., rentrez-y !

Amen.

POUR PRECHER SUR L'HISTOIRE SAINTE

XXXVII

LES PROPHÈTES ET LEUR ŒUVRE

Nous allons aborder maintenant un groupe de livres d'un caractère extrêmement spécial. Ce sont les ouvrages qui contiennent, au moins en partie, l'enseignement que les prophètes donnaient, de par Dieu, aux enfants d'Israël, et qui préparaient l'avènement du Messie. Mais il est impossible d'étudier ces volumes sans s'être d'abord rendu compte de ce en quoi consistait la mission prophétique confiée à leurs auteurs.

I

Le peuple hébreu avait été doté par Jehovah d'une caste sacerdotale, celle de la tribu de Lévi, où l'exercice des fonctions sacrées était de droit héréditaire. Les prêtres et les lévites avaient à assurer ce que l'on pourrait appeler le service courant du ministère religieux. C'était à eux que revenait l'oblation des sacrifices, l'organisation des cérémonies publiques, le chant des louanges du Très-Haut.

Mais à côté de ce clergé, régulièrement encadré selon des règles administratives, le Seigneur avait voulu établir d'autres hommes, choisis par lui dans n'importe quelle tribu, et auxquels il confiait directement une charge déterminée pour la sanctification de la nation élue. Ces hommes ne pouvaient pas s'investir eux-mêmes d'une dignité à la fois si haute et si redoutable : il leur fallait, pour agir, un appel spécial du Très-Haut, et de plus, il était nécessaire que cette vocation fût manifestée par des signes assez extraordinaires et assez indéniables pour que le peuple ait confiance en eux, accepte leurs ordres et tienne pour réellement divine la doctrine que le Tout-Puissant leur inspirait.

Considérée à ce point de vue, la charge prophétique était donc une faveur anormale, sortant du cours ordinaire des affaires de ce monde. Mais il n'en reste pas moins qu'elle était assez usuelle chez les Juifs et que sa continuité la faisait presque rentrer dans le cadre de la vie habituelle. Durant tout l'Ancien Testament, il y eut des prophètes de Dieu : Adam, le premier homme, est considéré comme tel ; les grands patriarches le furent aussi ; Moïse, Samuel, tous les grands conducteurs du peuple reçurent, sous une forme ou sous une autre, le don de prophétie. Il y eut même des femmes revêtues de cet étrange pouvoir, par exemple Marie, la sœur de Moïse, ou

Débora. Sans doute, l'autorité prophétique ne se transmettait pas suivant des lois précises et humaines ; il y avait même des époques d'intermittence entre l'apparition des envoyés du Seigneur. Pourtant ces interruptions n'étaient pas assez considérables pour rompre la chaîne morale qui unissait entre eux les prophètes de l'ancienne Loi.

Les gens que l'Eternel avait désignés pour servir d'intermédiaires entre son peuple et lui étaient souvent appelés des *Voyants.* Ce nom s'explique de lui-même, car ils apercevaient, par une grâce de révélation spéciale, les secrets que Dieu jugeait bon de leur dévoiler et qu'ils avaient le devoir de transmettre à la foule. Mais on les désignait aussi par le titre de *Prophètes,* qui demande un bref commentaire.

Parce qu'ils prédisaient fréquemment l'avenir, nous avons quelque tendance à comparer les prophètes sacrés aux devins du vieux paganisme : dans notre langage usuel, prophétiser équivaut à annoncer des événements futurs. C'est une erreur d'étymologie et d'histoire. L'expression « prophète » indique l'homme *qui parle au nom de quelqu'un ;* elle désigne un délégué, un mandataire. C'est ainsi que dans le Pentateuque il est dit qu'Aaron devait être « le prophète de Moïse. » Les prophètes étaient donc les représentants d'un autre être, de cet Etre suprême qui règne au plus haut des cieux. Nous allons, du reste, voir à l'instant que, loin de se borner à soulever, aux yeux des simples mortels, le voile qui couvre l'avenir, ils étaient munis d'une puissance beaucoup plus étendue et jouaient, dans l'existence quotidienne d'Israël, un rôle de tout premier plan.

II

Les fonctions prophétiques étaient aussi diverses qu'importantes. Il est d'autant plus impossible de les définir d'une façon rigoureuse que ces attributions étant imparties spécialement par Dieu à chacun de ses délégués, elles variaient suivant les circonstances et suivant la volonté divine.

Mais, en les prenant dans leur ensemble, on est autorisé à soutenir qu'elles constituaient un magistère suprême qui régissait toute la vie, publique et privée, politique et religieuse, des douze tribus. Le prophète, en effet, tenait immédiatement du Seigneur sa juridiction et celle-ci n'avait d'autres limites que celles qu'il avait plu au Très-Haut de fixer. De là cette première conséquence, que ce messager divin avait droit de remontrance, non seulement à l'égard des mortels vulgaires, mais même envers les grands pontifes et les rois. Les exemples en abondent dans la Bible. On voit même, chose plus curieuse, un prophète morigéner parfois un autre prophète, comme lorsque Nathan adressa de justes reproches à David.

Le principal devoir de l'interprète des volontés du ciel était de maintenir Israël dans le respect de la loi céleste et, dans la fidélité à l'alliance conclue avec le Tout-Puissant. Il y parvenait soit par des encouragements, des exhortations, soit au contraire par des objurgations parfois véhémentes et par la menace des châtiments. Quelquefois il était pourvu lui-même d'un pouvoir temporel, qui lui permettait de commander directement le peuple et l'armée, ainsi que le fit Samuel. En toute hypothèse, il était au moins fondé à imposer aux chefs supérieurs les ordres que le ciel lui avait transmis à lui-même.

Ce ministère concourait puissamment à la sanctification des Hébreux pour le présent. Mais les prophètes étaient chargés en outre d'annoncer à leurs compatriotes que le régime religieux sous lequel ils vivaient devait être remplacé par une autre Loi, nouvelle et plus parfaite, lorsque paraîtrait enfin en ce monde le Messie ardemment désiré. A ce point de vue, les écrits prophétiques constituent une preuve de premier ordre en faveur de la divinité de N.-S. Jésus-Christ. Il est incontestable, en effet, qu'ils ont été composés et publiés extrêmement longtemps avant l'Incarnation. Comment donc expliquer par des raisons humaines qu'ils aient pu prévoir, avec une prodigieuse exactitude, non seulement l'avènement du Rédempteur, mais la date et le lieu de sa naissance, ainsi que les circonstances de sa vie et de sa mort? L'intervention d'En-haut fournit seule une réponse satisfaisante ; mais le Dieu d'éternelle vérité n'aurait pas pu favoriser par son concours une erreur ou une imposture. Il s'ensuit donc que le Christ prophétiquement prédit est bien tel qu'il se donnait lui-même, c'est-à-dire Fils de Dieu et Dieu personnellement.

On s'est quelquefois demandé par quels moyens le Seigneur communiquait à ses prophètes ses révélations et ses commandements. Nous devons signaler trois méthodes principales. — Dieu se servait d'abord de la parole, soit de cette parole intime qui pénétrait directement dans l'intelligence, soit même de mots articulés, accessibles aux organes des sens. — Il employait aussi le langage des songes, et de même qu'en dépit des superstitions orientales, les rêves ordinaires ne signifient absolument rien, de même, au contraire, les songes prophétiques avaient toute la valeur de véritables communications célestes. — Enfin le Très-Haut envoyait à ses privilégiés des visions qui leur représentaient, sous forme de tableaux, les événements ou les préceptes dont ils auraient à entretenir les foules.

Notons encore cette particularité fort importante que, sous l'influence des communications du Dieu qui voit tout dans un éternel présent, les prophètes, eux aussi, contemplaient parfois les choses futures comme si elles se réalisaient déjà. De là l'emploi fréquent qu'ils font de verbes au temps présent, ou même passé, pour raconter des événements de l'avenir. De là aussi une certaine imprécision chronologique qu'il est facile de tirer au clair pour peu que l'on en soit avisé.

Nous disions tout à l'heure qu'il y eut de tout temps des prophètes. Il devient maintenant nécessaire d'ajouter qu'une différence pratique existe entre les plus anciens et ceux d'une époque relativement récente.

Les premiers n'ont pas laissé par écrit un corps de doctrine : ils se contentaient de transmettre verbalement leurs oracles à leurs contemporains, qui les recueillaient pieusement et les racontaient à leur tour à leurs fils, de sorte que ces directives se maintenaient grâce à la tradition. Un certain nombre de communications prophétiques ont été aussi insérées dans les livres historiques de l'Ancien Testament par l'écrivain sacré, qui a jugé important de recueillir ces précieux témoignages. Mais c'est tout, pendant une longue suite de siècles.

Les prophètes plus modernes, au contraire, ont réuni eux-mêmes leurs discours soit *in extenso,* soit au moins en résumé, et ils ont livré ces manuscrits à la publicité. Cette nouvelle manière d'agir s'explique par les modifications survenues dans les mœurs

et dans la façon de vivre. Elle a pour nous le grand avantage de nous avoir transmis, sous la forme la plus authentique, une série de documents de la plus haute utilité : ce sont ces œuvres que nous allons avoir à analyser.

On les groupe généralement en deux sections : celle dite des *grands* et celle des *petits* prophètes. Mais ne nous méprenons pas sur la valeur de ces termes. Si certains Voyants inspirés par le Seigneur ont été appelés « grands », il ne s'ensuit pas que les autres aient été des personnages inférieurs, moins doués de charismes surnaturels, ou simples agents des transmissions secondaires. Simplement, leur rédaction est beaucoup plus brève, et c'est tout ce que l'on veut exprimer lorsqu'on parle des « petits » prophètes, c'est-à-dire de ceux dont le texte est bref, en les opposant aux « grands » dont l'ouvrage est plus volumineux.

Parmi les prophètes qui ont laissé des livres à la postérité, il faut d'abord citer les quatre « grands » prophètes : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel. On a ensuite coutume de dire qu'il y a douze petits prophètes. Ce chiffre n'est pas exact, car, en réalité, nous possédons les œuvres de treize Voyants en plus de ceux que nous venons d'indiquer. Seulement, par suite d'un vieil usage ratifié par le concile de Trente, le livre de Baruch est donné comme un appendice à celui de Jérémie, au lieu d'être publié à part. Nous aurons à dire les raisons de ce rapprochement ; mais le résultat en est clair : Baruch ne compte pas dans l'énumération des douze petits prophètes, à laquelle son nom doit être ajouté.

L'interprétation des livres prophétiques est particulièrement délicate. En effet, ces écrits ne se présentent pas comme ceux qui retracent l'histoire juive ou édictent des textes de lois. Leur allure est essentiellement poétique et imagée. Il faut donc, sous le voile des métaphores et des visions, retrouver la pensée exacte que Dieu a voulu nous faire connaître. La réalisation postérieure, et désormais accomplie, des prophéties rend pour nous cette tâche infiniment plus aisée qu'elle ne l'était pour les interprètes des temps anciens, car la connaissance des faits nous est un excellent moyen de contrôle. Il existe d'ailleurs, pour cette exégèse, des règles précises, dans le détail desquelles il serait trop long d'entrer.

* *

Il est arrivé maintes fois que des Voyants ont réuni autour d'eux des disciples, avides de mieux connaître leur doctrine et de sanctifier leur vie par un contact permanent avec ces Maîtres. C'est ce qui a permis à certains auteurs de parler des « écoles de prophètes. » Ne nous laissons pas prendre a cette expression. Le don de prophétie étant une faveur immédiate et gratuite que Dieu seul accordait à qui il voulait, on ne pouvait chercher à l'acquérir par des études humaines, comme on le fait, par exemple, pour la théologie dans les séminaires. N'était pas prophète qui voulait, mais seulement ceux-là que saisissait l'Esprit d'En-haut. Les prétendues écoles de prophètes n'étaient donc autre chose que des communautés pieuses où des âmes de bonne volonté s'exerçaient à la perfection, un peu comme dans nos couvents modernes, mais sans prétendre s'arroger un titre et des fonctions que le Seigneur réservait uniquement aux hommes qu'il avait élus.

XXXVIII

ISAÏE

Le plus impressionnant peut-être parmi les livres prophétiques est celui qui nous a été laissé par Isaïe. Il se présente avec un éclat, une majesté qui pénètrent le lecteur de respect et d'admiration. Il est rempli de vues profondes et plonge hardiment dans le mystère des siècles à venir, notamment lorsque, pour encourager les âmes justes, il annonce l'avènement de l'Emmanuel qui doit relier le ciel enfin apaisé à la terre enfin consolée. Aussi est-il habituellement cité en tête de tout le groupe des ouvrages analogues.

I

On ignore à quelle tribu appartenait Isaïe, mais il est absolument certain qu'il était juif. Son père, nommé Amos, lui fit donner une éducation très soignée, ce qui permet de supposer qu'il appartenait à une famille notable ; et il y a tout lieu de penser qu'il résidait à Jérusalem. Au cours de l'an 747, dans la dernière année du règne d'Ozias, le Seigneur lui apparut dans la splendeur de sa gloire, siégeant sur son trône et entouré de six séraphins. Isaïe fut saisi de frayeur en songeant à son indignité; mais le Seigneur envoya un ange lui purifier les lèvres avec un charbon embrasé et lui confia la charge de prophétiser en Israël. Il nous apprend lui-même dans son ouvrage que sa femme était également prophétesse et qu'elle lui donna deux fils. Tout pénétré de l'esprit de sa mission, Isaïe imposa à ces enfants des noms symboliques de façon à faire réfléchir le peuple hébreu, si souvent infidèle. Il appela l'aîné *Jasub*, ou Yasub, ce qui signifiait : « On reviendra » et présageait pour la nation une série d'épreuves dont une partie de ses membres se relèverait. Quant au second, son patronyme de « *Maher salal* » équivalait à ceci : « Pillez promptement, » car, alors qu'il serait tout petit encore, le roi d'Assyrie devait effectuer une terrible invasion sur le royaume de Juda.

La tâche imposée à Isaïe était redoutable entre toutes. Les deux royaumes d'Israël et de Juda rivalisaient dans l'impiété et dans le crime, et le Très-Haut s'apprêtait à les châtier sévèrement. Le prophète devait donc essayer, par son influence et sa parole, de détourner ses compatriotes de leurs folles erreurs et de les ramener à Dieu alors qu'il en était temps encore. Il avait, en outre, à les menacer des vengeances célestes qui se réalisèrent effectivement plus tard, lorsque les princes voisins se ruèrent sur la race coupable et ravagèrent le pays. L'un des principaux instruments de la colère d'En-haut fut le monarque d'Assyrie, qui dévasta la Palestine.

Et cependant tous les malheurs accumulés n'arrivaient pas à ouvrir les yeux aux Juifs, obstinés dans le mal. Ils restaient sourds, trop souvent, à la voix du prophète qui, dans leur propre intérêt, les exhortait à la pénitence ; et même lorsque les choses s'améliorèrent un peu, sous le règne du pieux Ezéchias, Isaïe eut encore bien des reproches à formuler et des vices à flétrir. Heureusement il avait, comme compensation, la possibilité d'opposer au sombre et honteux présent les perspectives d'un avenir illuminé par l'apparition du Messie. Il s'adonna pendant longtemps à sa tâche ingrate, mais sacrée, et fit tout ce qui dépendait de lui pour servir fidèlement le Seigneur.

Nous ne savons pas d'une façon sûre comment il mourut. Il faut toutefois signaler qu'une très ancienne tradition juive raconte qu'il aurait été mis à mort par l'impie Manassès, qui aurait donné l'ordre de le faire couper en deux avec une scie de bois. Plusieurs Pères de l'Eglise ont adopté cette opinion, et l'on se demande même si S. Paul n'y aurait pas fait allusion lorsque, dans l'Epître aux Hébreux (XI, 37), il relate les tortures infligées aux héros de l'antique alliance.

Ainsi placé dans une atmosphère d'idolâtrie et de guerres, le prophète avait eu, pendant presque toute son existence, à souffrir à la fois de l'incrédulité de ses compatriotes et des désastres que les ennemis infligeaient sans relâche à son malheureux pays. Il supporta avec un courage inflexible cette double et perpétuelle épreuve ; aussi son nom est-il resté en vénération parmi les plus saints et les plus illustres d'Israël.

II

« Cieux, écoutez ma voix ; terre, prête l'oreille ! » C'est par cet exorde solennel qu'Isaïe cherche à fixer l'attention du peuple « à la tête dure » dont il condamne d'abord l'ingratitude à l'égard de Jehovah, son bienfaiteur éternel. Le peuple choisi est tombé si bas que sa gloire future ne pourra être obtenue qu'après de rigoureux châtiments. L'orgueil et le luxe ont corrompu les hommes et les femmes de Juda, qui ressemblent à une vigne stérile, vouée à la dévastation. Jérusalem et toutes les cités infidèles à la loi verront leurs magnifiques maisons désertes, abandonnées par leurs habitants. La terre d'Ephraïm et le royaume de Syrie ne seront pas épargnés non plus. Mais, frappant contraste avec les malheurs prochains, voici, dans les âges futurs, Celui qui apportera la paix glorieuse. Le fils de la Vierge, l'Emmanuel, dont le nom signifie « Dieu est avec nous, » sera le signe de la réconciliation surnaturelle. Avant qu'il paraisse, Juda aura terriblement à souffrir et les Assyriens le fouleront aux pieds. Toutefois le Messie lui apportera des promesses de gloire. Il viendra pour sauver les âmes ; mais les Juifs sont si entêtés dans leur rébellion que les bontés mêmes du Christ ne seront, pour la plupart d'entre eux, qu'une pierre d'achoppement. Il faudrait cependant que la race élue finisse par comprendre la nécessité de s'affranchir des superstitions étrangères et de se soumettre à la loi du Très-Haut.

Une malédiction particulière est alors prononcée contre le pays d'Ephraïm, que son orgueil entraînera aux pires catastrophes. Nul ne sera épargné, parce que tout le monde est coupable, et la guerre civile amènera les citoyens à se massacrer entre eux. Plus criminels encore, les chefs injustes de ce royaume seront aussi punis plus sévèrement.

Viendra ensuite le tour d'Assur, c'est-à-dire de l'empire assyrien. Le Seigneur avait choisi ce peuple pour être le fléau qui lui servirait à corriger Israël. Mais Assur a outrepassé ses ordres : il sera, lui aussi, brisé comme une verge. Tandis que les Israélites survivants à tant de carnages se retourneront vers leur Dieu dans un élan de conversion, les Assyriens connaîtront la honte de la défaite sur le sol même de Juda dont la Providence leur avait d'abord permis de s'emparer.

C'est ici que se place une évocation grandiose du Messie, qui sera un roi juste et pacifique. Les peuples païens accourront vers lui, et les Juifs eux-mêmes reviendront de leur dur exil.

Le prophète se tourne, à ce moment, contre les nations infidèles dont la puissance était alors grande, en Afrique et en Asie. Il les condamne l'une après l'autre : Babylone, qui a gardé les Juifs en captivité, sera prise d'assaut et livrée au pillage; les Philistins et les Moabites expieront dans les plus dures calamités leur vieille hostilité contre les douze tribus. En certaines régions, la justice du Seigneur sera plus douce : ainsi l'Ethiopie sera appelée au Bien, après avoir souffert un grand malheur ; l'Egypte aussi tirera d'heureux fruits du châtiment qui la menace ; Tyr, d'abord dévastée comme Jérusalem, se relèvera ainsi que cette dernière.

D'un grand coup d'aile, le Voyant s'élève au-dessus de ces catastrophes particulières. Il contemple le Seigneur frappant à coups redoublés la terre entière et convoquant tous les humains à son redoutable jugement. Les justes alors seront sauvés ; ils jouiront dans le ciel d'une félicité sans égale et chanteront des cantiques d'actions de grâces, tandis que les impies et les pécheurs seront à jamais réprouvés.

Cette première partie du livre s'achève par de nouveaux oracles relatifs aux Juifs, coupables, entre autres choses, de vouloir s'allier avec le royaume d'Egypte, mais à qui sont promis, pourtant, d'heureux destins.

Une transition d'un caractère historique relate l'invasion de Juda par Sennachérib, les craintes du roi Ezéchias qui envoie consulter Isaïe, et la réponse du prophète qui relève le courage du pieux monarque en lui prédisant la victoire à cause de sa ferveur et de sa foi. Effectivement, l'armée assyrienne subit un écrasant désastre et Sennachérib lui-même trouva la mort peu après, assassiné par ses propres fils dans le temple même de son dieu Nesroch.

III

La suite de l'ouvrage est infiniment moins sombre. Elle se compose d'une série de neuf discours qui gravitent autour de cette pensée fondamentale : le salut des justes et la condamnation des pécheurs.

Tout d'abord, Isaïe exhorte son peuple à l'espérance, car Dieu a promis d'effectuer sa libération, et il est assez fort pour qu'on ne puisse douter de la réalisation de sa parole. L'homme que le Seigneur suscitera pour accomplir cette délivrance, sera un roi conquérant qui fera planer la terreur de son nom sur toutes les nations païennes, mais couvrira Israël de sa protection. Il est indiscutable que le souverain auquel il est fait ici allusion n'est autre que Cyrus, qui se reconnut lui-même en lisant ce passage et s'appliqua à justifier la prophétie.

Mais un autre sauveur est encore annoncé, et celui-là, infiniment supérieur au premier, agira par des procédés plus doux : « Il ne brisera pas le roseau cassé et n'éteindra pas la mèche qui fume encore ; mais il produira la justice selon la vérité. » Son but suprême sera d'établir le royaume de Dieu sur toute la surface de la terre : les païens eux-mêmes sont engagés à l'acclamer et à le suivre, tandis que les Juifs sont menacés de châtiments si leur aveuglement volontaire les pousse à le méconnaître.

Le prophète revient à l'annonce d'événements moins éloignés. La cruelle cité de Babylone qui a tenu les Juifs en servage sera détruite à son tour, ce qui